



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 115.649.457, un actif net de D : 115.555.425 et un bénéfice de la période de D : 1.558.768.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par l' « AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 13,38% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 avril 2026

FINOR

Karim DEROUICHE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac, 1053 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	<u>67 408 960</u>	<u>41 751 862</u>	<u>57 364 026</u>
Obligations et valeurs assimilées		62 087 932	37 847 486	52 808 291
Titres OPCVM		5 321 028	3 904 376	4 555 735
Placements monétaires et disponibilités		<u>48 207 359</u>	<u>40 655 336</u>	<u>34 799 771</u>
Placements monétaires	5	46 265 137	35 000 333	31 733 227
Disponibilités		1 942 222	5 655 003	3 066 544
Créances d'exploitation	6	<u>33 138</u>	<u>55 104</u>	<u>32 027</u>
TOTAL ACTIF		<u>115 649 457</u>	<u>82 462 303</u>	<u>92 195 824</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	7	83 466	163 256	224 292
Autres créditeurs divers	8	10 566	42 866	1 382 943
TOTAL PASSIF		<u>94 032</u>	<u>206 123</u>	<u>1 607 235</u>

ACTIF NET

Capital	9	106 759 174	75 611 691	84 904 270
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		7 143 505	5 415 318	679
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 652 746	1 229 170	5 683 641
ACTIF NET		<u>115 555 425</u>	<u>82 256 180</u>	<u>90 588 590</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>115 649 457</u>	<u>82 462 303</u>	<u>92 195 824</u>

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac, 1053 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1 000 644	694 787	3 464 321
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 000 644	694 787	3 202 538
Revenus des titres OPCVM		-	-	261 783
Revenus des placements monétaires	11	569 506	425 655	2 238 738
Revenus des prises en pension		193 914	184 170	777 920
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 764 064	1 304 611	6 480 978
Charges de gestion des placements	12	(229 838)	(163 849)	(794 468)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 534 225	1 140 762	5 686 510
Autres charges	13	(30 282)	(21 819)	(107 022)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 503 944	1 118 943	5 579 488
Régularisation du résultat d'exploitation		148 803	110 228	104 153
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 652 746	1 229 170	5 683 641
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(148 803)	(110 228)	(104 153)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(95 774)	49 688	(20 155)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		150 599	17 479	63 545
RESULTAT DE LA PERIODE		1 558 768	1 186 109	5 622 878

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*Rue du lac constance**Les berges du lac, 1053 Tunis***ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>1 558 768</u>	<u>1 186 109</u>	<u>5 622 878</u>
Résultat d'exploitation	1 503 944	1 118 943	5 579 488
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(95 774)	49 688	(20 155)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	150 599	17 479	63 545
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(5 950 357)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>23 408 067</u>	<u>12 436 260</u>	<u>22 282 257</u>
Souscriptions			
- Capital	65 396 485	75 064 558	211 923 811
- Régularisation des sommes non distribuables	17 239	26 954	(42 010)
- Régularisation des sommes distribuables	4 856 056	5 842 252	13 844 538
Rachats			
- Capital	(43 601 295)	(63 568 950)	(191 089 431)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 350)	(20 648)	25 898
- Régularisation des sommes distribuables	(3 248 068)	(4 907 905)	(12 380 549)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>24 966 835</u>	<u>13 622 369</u>	<u>21 954 778</u>
ACTIF NET			
En début de période	90 588 590	68 633 811	68 633 811
En fin de période	115 555 425	82 256 180	90 588 590
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	824 632	622 213	622 213
En fin de période	1 036 318	733 900	824 632
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>111,506</u>	<u>112,081</u>	<u>109,853</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,50%</u>	<u>1,61%</u>	<u>6,28%</u>

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 67.408.960 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		59 781 103	62 087 932	53,73%
	Obligation de sociétés		40 831 663	42 023 354	36,37%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1 CB TF	196	8 170	8 601	0,01%
TN0003600582	ATB SUB 2009 TBL2	10 000	266 593	277 489	0,24%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 CAT D TMM+2.9	13 500	810 000	840 143	0,73%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	412 500	422 862	0,37%
TN0001300623	BTE 2011 CB TF 6.25%	31 000	930 000	936 498	0,81%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	208 000	221 832	0,19%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	800 000	800 944	0,69%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 546 400	1 669 710	1,44%
TN1PFTZ4HEM1	HL 2025-1 A TF 10.20% 5 ANS	50 000	5 000 000	5 377 800	4,65%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	400 000	414 488	0,36%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-01 A TF 10% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 144 224	1,86%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-02 TF10.5 % 5 ANS	50 000	4 000 000	4 180 440	3,62%
TNMTWPZD31	TLF SUB 2025-1 TF 9,25% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 058 800	1,78%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% CB	15 000	450 000	463 548	0,40%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 TF 9,65% 5 ANS	10 000	1 000 000	1 045 472	0,90%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 TF 9.15% 5ANS	50 000	5 000 000	5 022 080	4,35%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing Subordonné 2025-1 A TF 9.4% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 080 768	1,80%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 A 9,15%	12 000	1 200 000	1 214 678	1,05%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 B TMM+1,75%	18 000	1 800 000	1 822 147	1,58%
	BTK LEAS SUB 2026-1 A TF 9.0% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 008 880	2,60%
	BTK LEAS SUB 2026-1 B TMM 1,75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 006 048	1,74%
	AMEN BANK SUB 2026-1 5ANS TMM+1,5%	60 000	6 000 000	6 005 904	5,20%
	Emprunts national		14 250 940	14 868 505	12,87%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	12 500	1 250 000	1 316 060	1,14%
TNJ1M1ZAWYG5	EMP NAT T-2 2022 -A 9.25% TF	19 000	190 000	201 126	0,17%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T-2 2022 -B 9.35% TF	250	20 000	21 185	0,02%
TNNI3UPDY012	EMP NAT T-2 2023 -A 9.75% TF	10 952	109 520	116 941	0,10%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	10 500 000	10 946 688	9,47%
TNVI299YK4C1	EMP NAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	975 000	1 022 232	0,88%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	787 500	809 942	0,70%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	17 656	176 560	180 868	0,16%
TNOAYHSVTHY1	EMP NAT T-4 2022 -A 9.35% TF	5 166	51 660	53 078	0,05%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T-4 2022 -B 9.4% TF	99	7 920	8 139	0,01%
TNHOFRXHSG72	EMP NAT T-2 2023 -A TMM+1.7%	14 352	143 520	152 648	0,13%
TNBYTZTD19Z0	EMP NAT T-1 2023 -A TMM+1.7%	3 926	39 260	39 599	0,03%
	Bons du trésor assimilables		4 698 500	5 196 073	4,50%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 196 073	4,50%
	Titres OPCVM		5 321 028	5 321 028	4,60%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	27 000	4 481 676	4 481 676	3,88%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	73 639	73 639	0,06%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	463 503	463 503	0,40%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	150 767	150 767	0,13%
TN0003600418	SANADET SICAV	1 297	151 443	151 443	0,13%
	TOTAL		65 102 130	67 408 960	58,33%
	Pourcentage par rapport au total actifs				58,29%

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2026 à D : 46.265.137 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation		Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% actif net
	Comptes à terme		14 800 000	14 947 144	12,94%
	Placement Amen Bank au 04/05/2026 (au taux fixe de 8,25%)	91 jours	3 000 000	3 031 463	2,62%
	Placement BTL au 01/06/2026 (au TMM)	360 jours	240 000	251 684	0,22%
	Placement BTL au 03/08/2026 (au TMM)	360 jours	250 000	259 541	0,22%
	Placement BH au 04/08/2026 (au taux fixe de 8,58%)	180 jours	5 800 000	5 859 989	5,07%
	Placement BTL au 10/08/2026 (au TMM)	360 jours	260 000	269 666	0,23%
	Placement Amen Bank au 07/09/2026 (au taux fixe de 8,25%)	182 jours	5 000 000	5 020 795	4,34%
	Placement BTL au 12/11/2026 (au TMM)	360 jours	150 000	153 236	0,13%
	Placement BTL au 10/02/2027 (au TMM)	365 jours	100 000	100 770	0,09%
	Créances sur opérations de pensions livrées		10 900 000	10 996 087	9,52%
	Pension Livrée BTL au 18/05/2026 (au taux de 8%)	131 jours	1 000 000	1 018 628	0,88%
	Pension Livrée BTL au 19/05/2026 (au taux de 8%)	131 jours	1 500 000	1 527 609	1,32%
	Pension Livrée BTL au 20/05/2026 (au taux de 8%)	131 jours	1 000 000	1 018 184	0,88%
	Pension Livrée BTL au 21/05/2026 (au taux de 8%)	129 jours	1 500 000	1 526 278	1,32%
	Pension Livrée BTL au 02/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 000 000	1 001 266	0,87%
	Pension Livrée BTL au 01/04/2026 (au taux de 7,9%)	6 jours	1 400 000	1 401 760	1,21%
	Pension Livrée BTL au 03/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 500 000	1 501 582	1,30%
	Pension Livrée BTL au 06/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 700 000	1 700 717	1,47%
	Pension Livrée BTL au 07/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	300 000	300 063	0,26%
	Certificats de dépôt		20 132 932	20 321 906	17,59%
TN9KQKTR7500	Certificat de dépôt Amen Bank au 06/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	1 996 452	1 998 226	1,73%
TNSY1E7K49L0	Certificat de dépôt Amen Bank au 07/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	499 113	499 468	0,43%
TNYHBHBYQ1V9	Certificat de dépôt Amen Bank au 09/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	998 226	998 581	0,86%
TNSF9RPYDBZ7	Certificat de dépôt Amen Bank au 10/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	998 226	998 404	0,86%
TNUZOUT93K67	Certificat de dépôt Amen Bank au 29/04/2026 (au taux de 8%)	90 jours	4 921 569	4 975 599	4,31%
TNXJUTQ28A31	Certificat de dépôt BNA au 07/05/2026 (au taux de 8,33%)	80 jours	985 460	993 457	0,86%
TNXZW2FP4X91	Certificat de dépôt BNA au 14/07/2026 (au taux de 8,24%)	120 jours	5 871 684	5 888 793	5,10%
TN5FE02QNRG0	Certificat de dépôt BTL au 11/05/2026 (au taux de 9%)	180 jours	3 862 201	3 969 378	3,44%
	TOTAL		45 832 932	46 265 137	40,04%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				40,00%

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à D : 33.138 , contre un solde de D : 55.104, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	24 442	27 228	21 697
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	3 170	22 350	4 805
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (1)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (1)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé (2)	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Remboursement par MAC SA (2)	(1 400 000)	(1 400 000)	(1 400 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	33 138	55 104	32 027

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024.

Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2026 à D : 83.466, contre D : 163.256, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Rémunération du gestionnaire	83 466	163 256	224 292
Total	83 466	163 256	224 292

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à D : 10.566, contre D : 42.866, au 31/03/2025 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance du CMF	9 418	6 799	8 480
Retenue à la source	702	-	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	446	36 067	1 374 463
Total	10 566	42 866	1 382 943

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	84 904 270
Nombre de titres	824 632
Nombre d'actionnaires	939

Souscriptions réalisées

Montant	65 396 485
Nombre de titres émis	635 164
Nombre d'actionnaires nouveaux	31

Rachats effectués

Montant	(43 601 295)
Nombre de titres rachetés	(423 478)
Nombre d'actionnaires sortants	(60)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(95 774)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	150 599
Régularisation des sommes non distribuables	4 889

Capital au 31-03-2026

Montant	106 759 174
Nombre de titres	1 036 318
Nombre d'actionnaires	910

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac, 1053 Tunis

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 1.000.644 , contre D : 694.787 pour la même période de l'exercice 2025 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
<u>Revenus des obligations</u>	654 628	278 547	1 636 023
- Intérêts	654 628	278 547	1 636 023
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	346 016	416 240	1 566 515
- Intérêts des BTA et emprunt national	346 016	416 240	1 566 515
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	-	261 783
- Dividendes	-	-	261 783
TOTAL	1 000 644	694 787	3 464 321

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 569.506, contre D : 425.655 pour la même période de l'exercice 2025, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Intérêts des comptes à terme	258 729	122 771	792 148
Intérêts des dépôts à vue	3 283	24 513	49 446
Intérêts des certificats de dépôt	307 493	278 371	1 397 144
TOTAL	569 506	425 655	2 238 738

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 229.838, contre D : 163.849 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Rémunération de gestionnaire	229 838	163 849	794 468
TOTAL	229 838	163 849	794 468

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 30.282, contre D : 21.819, pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Redevance du CMF	25 752	18 358	89 016
Services bancaires et assimilés	-	-	186
Commission sur pensions livrées (*)	4129	3 461	17 420
Autres	400	-	400
TOTAL	30 282	21 819	107 022

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.